

N A T O



O T A N

SERVICE DE PRESSE

PRESS SERVICE

NATO/OTAN, 1110 Brussels/Bruelles • Tel. : 728 41 11 - Telex : 25-599

COMMUNIQUE DE PRESSE (93)68

Telefax/Telecopieurs : 728 50 57 - 728 50 58

12 novembre 1993

SEMINAIRE DE L'OTAN AVEC LES PARTENAIRES DE LA COOPERATION
SUR L'APPLICATION CONJOINTE DES DISPOSITIONS DE MAITRISE
DES ARMEMENTS CONVENTIONNELS

Le Comité de coordination de la vérification de l'OTAN accueillera du 15 au 17 novembre, au siège de l'OTAN à Bruxelles, un séminaire avec les pays partenaires sur la coopération dans le domaine de la vérification et de l'application des dispositions de maîtrise des armements conventionnels figurant, par exemple, dans le Traité sur les forces conventionnelles en Europe (Traité FCE) et le Document de Vienne de 1992. Y participeront des représentants des ministères des Affaires étrangères et de la Défense et les Directeurs des organisations nationales de vérification de l'Arménie, de l'Azerbaïdjan, du Bélarus, de la Bulgarie, de la République tchèque, de la Géorgie, de la Hongrie, de la Moldova, de la Pologne, de la Roumanie, de la Russie, de la République slovaque et de l'Ukraine, ainsi que leurs homologues des pays de l'OTAN.

Il s'agit du troisième séminaire de ce type, des rencontres similaires ayant déjà eu lieu en juin 1992 et janvier 1993. Les participants évalueront les résultats du programme de coopération lancé au mois de janvier et qui, à ce jour, a permis d'effectuer, dans le cadre du Traité FCE, plus de 60 inspections mixtes de sites déclarés et d'activités importantes de réduction d'équipements limités par le Traité (ELT), d'organiser des stages communs de formation et de partager des informations contenues dans la base de données de vérification de l'OTAN.

Le séminaire sera ouvert par le Secrétaire général délégué, M. l'Ambassadeur A. de Franchis. L'Ambassadeur de Hongrie, M. Krasznai, l'Ambassadeur de Pologne, M. Novak, l'Ambassadeur des Pays-Bas, M. Veenendaal et le général de corps d'armée Medvedev, Directeur du Centre russe de réduction des risques nucléaires, prendront la parole. Sous la présidence du Secrétaire général adjoint de l'OTAN pour les Affaires politiques, M. l'Ambassadeur Gebhardt von Moltke, les participants mettront en évidence l'expérience acquise à la suite de quelque 450 inspections effectuées au cours de la période de validation initiale du Traité (de juillet à novembre 1992). Ces inspections ont porté sur des forces et des installations situées sur le territoire de 30 pays et ont été menées soit par des équipes nationales soit partiellement par des équipes composées d'inspecteurs de plusieurs pays. Les participants au séminaire auront également l'occasion de débattre les premiers enseignements tirés des activités de réduction des armements conventionnels. Ils examineront des propositions détaillées que leur ont soumises les Alliés en vue d'un programme instaurant une coopération étroite et tournée vers l'avenir.

Le Comité de coordination de la vérification de l'OTAN a été créé par le Conseil de l'OTAN en mai 1990. Il se distingue des autres comités de l'OTAN en ce qu'il est composé de représentants des ministères des Affaires étrangères et de la Défense. Il coordonne l'application des accords de désarmement et de maîtrise des armements entre les Alliés, sert de cadre à un échange de vues régulier sur les questions qu'elle soulève et gère la coopération dans ce domaine avec les pays partenaires.

Le Traité FCE vise à accroître la stabilité en Europe en abaissant les niveaux des armements. Dans ce but, plus de 15.000 articles ELT ont déjà été détruits au cours des seize derniers mois par les pays participant au séminaire, et leur destruction a été certifiée par des inspections.

COUVERTURE PAR LA PRESSE

Le mercredi 17 novembre, à 14h30, salle Martino, Quartier général de l'OTAN.

Exposé donné par le Président du Comité de coordination de la vérification (VCC),
M. Necil NEDİMOĞLU.